

|  |
| --- |
| **ANNEXE B AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)**  **Hypothèses de chiffrage du scénario** |

Marché public de service (prestations intellectuelles)

|  |
| --- |
| **Missions de COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE, DE PREVENTEUR et de gestion de l’infirmerie dans le cadre de l’opération de restauration de la cathédrale notre-dame de paris (PHASE 3)** |

Note liminaire :

Le présent document définit l’ensemble des hypothèses nécessaires au chiffrage du scénario demandé dans le cadre de la consultation. Le chiffrage du scénario doit obligatoirement être réalisé sur la base des

hypothèses qui suivent **en utilisant les prix du Référentiel Prix annexé à l’acte d’engagement** de l’offre.

**Il est précisé que le scénario n’est pas contractuel et ne peut être considéré comme le programme de l’opération.**

## 1 - Documents du scénario :

* Annexe A RC : Cadre financier du scénario. Cadre vierge du scénario à remplir, le scénario sera détaillé par intervenants et par missions ;
* Annexe B RC : Hypothèse de chiffrage du scénario (présent document) ;
* Annexe C RC : Plan provisoire des installations de chantier du scénario ;
* Annexe D RC : Hypothèse visuelle de travail permettant le chiffrage du scénario.

## 2 - Généralités :

Le présent scénario porte sur les travaux des phases de réalisation/travaux du chevet et des locaux techniques.

Ces deux programmes sont succinctement détaillés dans ce document au paragraphe 3.1 et 3.2 et grâce à des visuels en annexe D au RC.

Le candidat devra prendre en compte les hypothèses suivantes :

- Les chiffrages doivent être réalisés en organisant une continuité des missions (22 jours/mois) de juillet 2025 à juin 2028 selon les postes ;

- Le contenu des missions prévues par poste au scénario sont décrites dans le CCTP aux articles 5, 6, 7 et 9.

Elles sont complétées par les précisions ci-après.

## 3 - Présentation des programmes de travaux du chevet et des locaux techniques :

Les installations de chantier (budget estimatif de 16 000 000 €) décliné en cinq (5) lots d’un seul marché est à prendre en compte dans l’estimation globale du projet.

## 3.1 - Chevet (budget estimatif – 35 050 000 €) :

La troisième phase de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris survenant à la suite de l’incendie du 15 avril 2019 porte sur la restauration d’un certain nombre d’extérieurs. Notamment ceux du chevet. L’opération consiste en une réfection des parties maçonnées (murs bahuts, pinacles, sculpture, grands et petits arcs boutants, etc.) ainsi que les vitraux des parties hautes (tribunes).

Cette opération est prévue sur une durée prévisionnelle de 35 mois de juillet 2025 à juin 2028 et mobilisera au maximum 350 personnes sur le chantier avec une moyenne aux alentours de 200 compagnons.

L’opération sera divisée en quatre (4) phases distinctes.

1. La première consistera en la restauration en l’achèvement de la restauration des murs gouttereaux du vaisseau principal, restauration des petites volées inférieures des arcs-boutants et des culées. Puis l’initialisation de la restauration des élévations des chapelles et pinacles des arcs-boutants.
2. La deuxième phase consiste en la restauration des grandes volées supérieures des arcs-boutants. Poursuite de la restauration des élévations des chapelles et pinacles des arcs-boutants et dépose des vitraux des tribunes pour restauration en atelier.
3. La troisième phase sera orientée sur la restauration des toitures en dalles de pierre hautes et l’achèvement de la restauration des élévations des chapelles.
4. La quatrième phase consiste en la réfection des toitures en plomb et chemisage en plomb des chéneaux.

Des visuels de chacune des phases décrites ci-dessus sont disponibles en annexe D au RC.

L’opération sera divisée en une dizaine de lots pour une trentaine de marchés avec pour montant global 35 050 000 € de budget.

## 3.2 - Locaux techniques (budget estimatif – 3 500 000 €) :

Dans le cadre de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, plusieurs installations techniques ont été réalisées en provisoire pendant la première phase de travaux. Leur pérennisation doit être une priorité post 2024.

L’enterrement des équipements techniques à l’Est du Presbytère, comprend les travails suivants :

* Le déplacement et la suppression des équipements techniques qui auront été positionnés provisoirement en aérien, dans le jardin situé à l’Ouest du Presbytère, à proximité de la grille « Viollet-le-Duc », sur une dalle BA coulée pour l’occasion (dalle à démolir dans le cadre de la Phase III) ;
* La création de locaux techniques enterrés destinés à accueillir le Groupe Electrogène de Secours (GES) ainsi que la cuve de fioul de ce dernier et le groupe froid devant réguler la température générée des locaux techniques installés au sous-sol du presbytère. Une cour anglaise disposant d’un accès non couvert permettra de se soustraire de la création d’un édicule visible en extérieur ; seules seront visibles les grilles de ventilation de ces locaux, disposées au sol dans le jardin du presbytère. Ces travaux seront réalisés en post 2024.
* La création d’une liaison avec la nouvelle galerie technique au Sud de la Cathédrale. Dans le cadre du chantier de « Reconstruction », une paroi fusible aura été créée au droit de la paroi Sud de la galerie technique, en anticipation de ce raccordement ainsi que des mesures compensatoires avec la mise en place de réseaux en attente.
* La modification (élargissement et surélévation) d’une souche de cheminée du Presbytère et son raccordement aux locaux techniques enterrés, pour assurer leur ventilation. La norme exige une hauteur de l’évacuation à 8,00m minimum au-dessus du sol. Le demande de dérogation concernant l’excroissance du conduit d’échappement a été validée au sein de la demande administrative ERP validée en août 2022. Les gaines seront posées en intérieur pour 2024, l’évacuation extérieure restera à créer pour post 2024.

## 4 - Précisions sur les périodes à chiffrer :

## 4.1 – Initialisation de la mission :

Cette phase concerne la prise de connaissance du site, des études et travaux réalisés en amont de la signature du marché ou en cours. Cette mission est estimée à 1 mois. Il sera retenu dans le cadre du scénario une dizaine de réunions avec les différents intervenants du chantier (OPC/LOG/MOE/AMO/MOA/Entreprises, etc.).

A la charge du titulaire : Préparation des ordres du jour, animation réunions et rédaction comptes rendu de réunions, établissement d'un rapport de la phase d'initialisation avec séance de présentation au MOA.

## 4.2 - Présence de l’équipe (CSPS - Préventeur - Personnel infirmier) dans le cadre du présent scénario :

Est envisagé une présence d’équipe comme suit sur la phase réalisation du chevet :

* CSPS niveau 1 : Un poste présence à temps plein sur horaires d’ouverture du chantier de juillet 2025 à juin 2028 ;
* Préventeur : Un poste présence de deux jours à minima par semaine sur horaires d’ouverture du chantier de juillet 2025 à juin 2028 ;
* Personnel infirmier : Un poste de lundi à jeudi (7H00 à 16H00) de juillet 2025 à juin 2027;

## 5 - Précisions sur les missions attendues :

**Les intervenants proposés dans le scénario doivent obligatoirement faire partie de l’équipe présentée en réponse au sous-critère 1 du règlement de consultation.**

## 5.1 - Chef de mission - Mission CSPS :

Les missions du chef de Mission - CSPS affecté à temps plein au chantier sont décrites aux articles 5 et 6 du CCTP du marché.

## 5.2 - Mission préventeur

Les missions de préventeur sont décrites à l’article 7 du CCTP du marché.

## 5.3 - Personnel infirmier

Les missions du personnel infirmer sont décrites à l’article 9 du CCTP du marché.

**Hypothèses calendaires du scénario**

